



Chirongui, lundi 4 juin 2018

Ville de Chirongui

**Direction Générale  
des Services**

---

Nos réf. : 0406/DG/CC/2018  
Affaire suivie par : Cécile HAMMERER  
E-mail : dgs@chirongui.yt

## **Communiqué à la population – venue des experts sur la crise sismique à Chirongui**

Depuis le démarrage de la crise sismique, la Ville de Chirongui se mobilise pour informer ses administrés et a publié le 15 mai un communiqué rappelant les consignes de sécurité qui a été diffusé auprès de la population dans les mosquées, les écoles, dans les espaces publics et sur sa page facebook. Les agents du CCAS, formés par la Croix rouge ont été au quotidien au contact des villageois et notamment auprès des personnes les plus isolées pour leur transmettre les éléments d'information sur les séismes.

Les 24 et 25 mai dernier des courriers relatifs aux tremblements de terre ont été transmis à la Préfecture. La Mairie tenait à alerter le Préfet sur les conséquences de ce phénomène tant sur le climat anxieux qu'il induisait auprès de la population que sur la fragilisation que subissait le bâti. Madame le Maire a également souligné que dans un contexte où une grande partie des maisons n'étaient pas assurées, il était très coûteux pour les propriétaires de mandater un expert pour constater les dégâts. Enfin, un accompagnement a été demandé pour outiller les collectivités locales pour faire face à une dégradation de la situation.

La semaine dernière la Préfecture a annoncé la création d'une cellule psychologique au sein du CHM ainsi que la venue d'experts en sismologie en gestion de crise à Mayotte. La Mairie s'est rapprochée de la Préfecture pour savoir comment les habitants du sud pouvaient en bénéficier.

Ce samedi 2 juin, les trois experts : M. Bastien COLAS, ingénieur au BRGM, Mme Mendy BENGOUBOU, sismologue au Ministère de l'Ecologie et M. Olivier Galichet, Lieutenant Colonel au Ministère de l'Intérieur ont été reçus à la Mairie de Chirongui. En présence du Directeur de Cabinet de la Préfecture, de Mme le Maire et des agents de la Ville et du CCAS, les experts ont répondu aux nombreuses questions posées et se sont rendus au contact de deux familles de Tsimkoura dont les maisons ont subi de nombreuses fissures.

La Ville de Chirongui a tenu à retranscrire à sa population les éléments de réponse des experts dans le cadre de cet échange.

### **Pourquoi ces secousses répétées ?**

En général, un séisme se caractérise par un choc principal et des répliques. A Mayotte ce n'est pas le cas : nous vivons une crise sismique « en essaim » c'est-à-dire une succession de séismes à magnitudes variables qui sont tous regroupés à 60 km au Nord Est de l'île.

### **Peut-on craindre un séisme de forte magnitude ?**

Ces secousses sont issues de mouvements de failles plusieurs kilomètres sous l'océan, qui en se cassant libèrent de l'énergie. Cette énergie libérée est mesurée par la magnitude. La longueur des failles responsables de cet essaim ne peut provoquer de magnitude supérieure à 6 sur l'échelle de Richter (ou 6,2 maximum). Attention une secousse de magnitude 6 à 60 km de Mayotte est impressionnante mais l'épicentre n'étant pas sous nos pieds, il n'est pas comparable à des séismes comme celui d'Haïti ou L'Aquila. Les experts nous rassurent, il n'y a aucun indice physique susceptible de prédire une magnitude supérieure à celles déjà observées.

### **Peut-on craindre un tsunami ?**

Les experts ont écarté le risque de création d'un tsunami qui pourrait être causé par cet essaim de séismes. En effet, un tsunami se forme lorsqu'un décroché vertical se produit entre deux plaques, créant ainsi une vague qui se déplace en surface. Dans le cas présent, le décroché est horizontal et n'implique pas de mouvement brusque de l'eau.

### **Pourquoi ne va-t-on pas explorer la faille en mer ?**

A ce stade du phénomène, aller au large ne sert à rien selon les experts. On ne saurait pas quoi chercher. En effet, la faille étant située à 10 km en dessous du plancher océanique, aucun désordre ne pourrait être observé en surface. Les capteurs installés sur terre nous permettent de savoir ce que les ondes des séismes ont traversé. Ces ondes ont une signature caractéristique que les sismologues savent très bien interpréter. Ils savent différencier un séisme d'origine tectonique, volcanique ou encore une onde qui pourrait être causée par un glissement de terrain en mer ou des explorations pétrolières. Dans le cas de Mayotte, les sismologues reconnaissent la signature d'ondes causées par des mouvements de plaques tectoniques. Les sismologues nous expliquent également qu'un nouveau capteur va être installé prochainement à Mayotte et permettra de compléter ceux existants sur le territoire mais aussi ceux des pays de la région (Madagascar, les Comores, Kenya). D'ailleurs, la différence de magnitude observée par le BRGM et celles relatées par les applications téléchargées sur nos téléphones s'explique par le fait que le BRGM analyse et croise les données des différents capteurs de la région ce qui affine les résultats et les rend plus précis tant sur la magnitude que sur l'emplacement des séismes.

### **Pourquoi à Chirongui on ressent davantage les secousses ?**

A Chirongui, les secousses seraient ressenties avec plus d'intensité en raison de ce qu'on appelle les « effets de site ». Sur certains territoires, la lithologie (nature du sol : sol dur, sol mou) et la topographie (forme du terrain : pentes, plateau...) peuvent amplifier les ondes. Les secousses sont souvent davantage ressenties à Tsimkoura et Poroani car ces villages sont situés à flanc de colline et dans le village de Chirongui, le sol « mou » donne également l'impression de secousses plus fortes.

## **Quels dommages cet essaim de séisme peut causer sur les maisons ?**

A l'heure actuelle, la grande majorité des constructions résistent bien aux secousses. Sur une échelle de 1 à 5 des dégâts causés sur le bâti, les observations nous placent au niveau 1. Toutefois, il faut rester très vigilant car plus le phénomène dure, plus les bâtiments sont sollicités et plus la structure sera affectée. Ainsi, il est demandé à tous les habitants de faire remonter à la Mairie de Chirongui les fissures apparues depuis le 10 mai : 06 39 26 55 12. Un agent viendra les constater et transmettra ces éléments en Préfecture.

Aussi, si les fissures sont inquiétantes (augmentation de la fissure, fissure transversale...), il est impératif de se protéger, ne pas rester à proximité du mur et d'appeler les pompiers. Il est à la charge du propriétaire de mandater un bureau de contrôle pour réaliser une expertise. Il est important de rester vigilant et d'avoir des repères pour suivre l'évolution des fissures (photo quotidienne, tracer un trait aux extrémités des fissures avec un crayon en indiquant la date du jour...).

Enfin, cette crise sismique souligne la nécessité de disposer d'un permis de construire. Avoir un permis de construire protège car les services de la Ville et de la DEAL auront vérifié que votre terrain n'est pas sur une zone à risque. Les maisons situées sur des zones à risques sont plus susceptibles que les autres d'être concernées par des catastrophes naturelles (inondations, submersions marines, glissements de terrain). Aussi sans permis de construire, vous ne pourrez faire assurer votre bien. Si l'état de catastrophe naturelle est déclaré, un dédommagement de la compagnie d'assurance à laquelle vous avez souscrit peut être sollicité.

## **Combien de temps cela va durer ?**

Il est important de rappeler que les sismologues ne peuvent prévoir la fin de la crise sismique. Ainsi, cet essaim de séisme peut encore durer, il est donc indispensable de suivre au quotidien l'état de votre bâti (voir plus haut) et surtout de continuer à adopter les mesures de sécurité édictées par la Préfecture à savoir :

- À l'intérieur : abritez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous un meuble solide.
- À l'extérieur : éloignez-vous de tout ce qui peut s'effondrer (bâtiment, arbres...)
- En voiture : arrêtez-vous si possible loin des constructions.
- N'allez pas chercher vos enfants. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours.
- N'encombrez pas les réseaux téléphoniques.
- Fuyez le plus loin possible des côtes, des plages et des rivières.
- Coupez l'eau, le gaz et l'électricité.
- Respectez les consignes des autorités diffusées par la radio, la télévision, les sites internet et réseaux sociaux du ministère de l'intérieur ou du Gouvernement.

Pour plus d'information sur le phénomène, renseignez-vous sur le site du BRGM : [www.brgm.fr](http://www.brgm.fr) des analyses sont mises à jour régulièrement et sur le site ou la page facebook de la Préfecture de Mayotte.

